

Ontario Power Generation

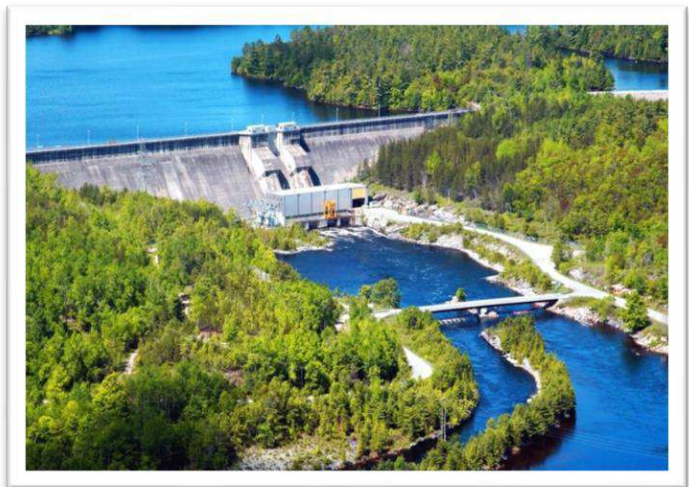
La voie énergétique vers l'inclusion économique autochtone



[Ontario Power Generation inc.](#) (OPG) est l'un des plus grands producteurs d'énergie propre en Amérique du Nord. La société – une entité commerciale dont l'unique actionnaire est la province de l'Ontario – produit environ la moitié de l'électricité de la province à partir d'une combinaison d'énergie nucléaire, d'hydroélectricité, d'énergie solaire, de biomasse et de gaz naturel. Ses installations de production d'énergie sont situées partout dans la province, toutes sur des terres visées par un traité ou sur le territoire traditionnel d'un peuple autochtone. En 2021, en consultation avec les communautés des Premières Nations, OPG a élaboré son premier plan d'action en matière de réconciliation, lequel sert de feuille de route pour déterminer la manière dont OPG entend travailler en partenariat avec les communautés, les entreprises et les organisations autochtones pour faire progresser la réconciliation.

Contexte

Ontario Power Generation possède et exploite 66 centrales hydroélectriques, deux centrales nucléaires, deux centrales thermiques et une centrale solaire en Ontario. Depuis plus d'un siècle, l'entreprise et ses prédécesseurs ont produit de l'électricité indispensable à la province en étant installés sur des terres visées par un traité ou sur le territoire traditionnel de peuples autochtones.



Bien que cet établissement de longue date ait eu de nombreuses retombées positives, l'entreprise reconnaît l'incidence de ses activités sur les peuples autochtones et leurs terres depuis des générations. OPG a endossé cette responsabilité et s'est engagé à chercher des moyens concrets de contribuer à la réconciliation.

Défis

Pour espérer établir des relations respectueuses avec les communautés autochtones, OPG a d'abord dû revenir sur son passé. Il s'agissait de reconnaître que les projets hydroélectriques qui ont eu lieu pendant la majeure partie du XX^e siècle ont eu des effets délétères notables sur de nombreuses communautés autochtones de l'Ontario.

En 1992, la société a établi un cadre officiel pour évaluer et résoudre les griefs historiques, qui sont en grande partie liés à l'inondation des terres de réserve des Premières Nations. Cela a donné lieu à de nombreuses conversations difficiles, mais, plus que tout, la démarche a exigé des dirigeants d'OPG qu'ils écoutent, apprennent et comprennent la vérité sur l'histoire et l'incidence de la société.

OPG a établi sa première politique en matière de relations avec les Autochtones en 2007, laquelle fixe des objectifs pour veiller au respect des droits et des intérêts des communautés autochtones. Elle définit également des règles pour établir et entretenir des relations et des partenariats mutuellement bénéfiques et propose des moyens de soutenir le renforcement des capacités, y compris d'offrir des possibilités d'emploi et des occasions d'affaires.

Solutions

En octobre 2021, OPG a publié son premier plan d'action en matière de réconciliation, en réponse à l'appel à l'action n° 92 de la Commission de vérité et réconciliation, qui exhorte les entreprises canadiennes à appliquer un cadre de réconciliation à leurs activités commerciales.

Le plan d'action sert de feuille de route sur la manière dont l'organisation entend poursuivre sa mobilisation et sa collaboration avec les communautés, les entreprises et les organisations autochtones en vue de faire progresser la réconciliation. Il décrit les objectifs généraux et les mesures de soutien qu'OPG compte prendre dans cinq domaines clés :

- **Leadership** : S'engager dans le cheminement vers la réconciliation et suivre les progrès accomplis à l'aide d'indicateurs et d'objectifs liés aux engagements.
- **Relations** : Établir des relations positives et mutuellement bénéfiques avec les communautés et les peuples autochtones, fondées sur le respect et la compréhension.
- **Personnes** : Mettre sur pied un effectif mobilisé et inclusif qui reflète la grande diversité des communautés et des populations autochtones au sein d'OPG.
- **Autonomisation économique** : Faire progresser la réconciliation économique avec les communautés et les entreprises autochtones par une mobilisation, une collaboration et un partenariat significatifs.
- **Intendance de l'environnement** : Être un partenaire de confiance dans l'intendance de l'environnement et un allié dans la lutte contre les changements climatiques.

Le plan prévoit également un engagement à accroître la participation des entreprises autochtones aux grands projets et à établir des partenariats pour de nouveaux projets qui continueront de fournir des sources de revenus stables à la communauté pour les années à venir. OPG s'est engagée à générer, par l'entremise de ses activités, de ses projets et de ses initiatives en cours, des retombées économiques d'une valeur d'un milliard de dollars sur 10 ans pour les communautés et les entreprises autochtones.



L'artiste: Andrew Wigwas, Première nation de Gull Bay

Résultats

OPG a conclu des partenariats de participation au capital avec cinq Premières Nations dans le cadre de quatre projets de nouvelle génération, dont une installation solaire construite sur les terrains qui, à une autre époque, accueillait l'une des plus grandes centrales au charbon d'Amérique du Nord.

Grâce au cadre officiel qu'elle a mis en place pour évaluer et résoudre les griefs historiques, OPG a conclu des accords de règlement définitifs et présenté des excuses officielles à 21 communautés des Premières Nations dans le cadre d'un processus respectueux, non accusatoire et axé sur la communauté.



OPG a fait participer tous les membres de son personnel à la démarche en leur offrant de la formation sur les relations avec les Autochtones et en les sensibilisant à la responsabilité qu'a la société de travailler pour le plus grand bien de la province et de l'ensemble de sa population.

En 2021, OPG a reçu la certification Or dans le cadre du programme Relations progressistes avec les Autochtones du Conseil canadien pour le commerce autochtone. Les entreprises qui se voient attribuer cette certification font preuve d'un leadership soutenu en matière de relations avec les Autochtones et d'un engagement à travailler avec les entreprises et les communautés autochtones par l'entremise d'activités de mobilisation et de programmes innovants.

Un engagement proactif en faveur de la réconciliation aide les entreprises à s'orienter dans les exigences réglementaires et à éviter les différends liés à l'utilisation des terres et à l'exploitation des ressources. Les partenariats durables avec les communautés autochtones sont gages de revenus stables et d'avantages économiques à long terme. L'intégration des connaissances et des perspectives autochtones enrichit la culture d'entreprise tout en favorisant une approche inclusive et globale des pratiques commerciales.

Apprenez-en plus sur le [Plan d'action en matière de réconciliation avec les Autochtones](#) (en anglais seulement) d'OPG et consultez la [Stratégie économique nationale pour les Autochtones](#) pour savoir comment adopter un tel plan dans votre organisation.



OPG sait que, pour avancer vers une véritable réconciliation, elle doit se mobiliser, établir des partenariats et collaborer avec les communautés autochtones sur les terres visées par un traité et les territoires traditionnels desquelles elle est installée. Nous demeurons déterminés à écouter ces communautés, à apprendre d'elles et à nouer des relations avec elles pour progresser dans cette voie.

Nicolle Butcher, présidente-directrice générale d'OPG